

éditorial déclare que le présent concours du gouvernement fédéral en vertu de crédits comme celui que nous étudions maintenant, est un concours honteusement faible à la protection des forêts de la Colombie-Britannique. Je suis sûr qu'en principe le ministre est d'accord avec cette déclaration et qu'il accueillera avec joie tout appui qu'il pourra recevoir en cette Chambre, y voyant un indice des idées bien arrêtées qu'on a sur cette question, non seulement en Colombie-Britannique, mais dans d'autres parties du Canada.

L'année dernière, nous avons été éprouvés par des incendies de forêt exceptionnellement graves. Je crois comprendre que les pertes en seul bois destiné au commerce ont atteint dix millions de dollars en Colombie-Britannique, et ce n'est là que l'aspect mineur de la perte totale. Il y a également la perte représentée par les peuplements impropres au commerce, la perte de la protection contre les inondations qu'assure la forêt et la perte de l'effet bienfaisant qu'ont les forêts sur le climat sans parler de la destruction de la faune et de la flore sauvages et de la perte des beautés naturelles. De plus, si mes renseignements sont exacts, le gouvernement de la Colombie-Britannique et l'industrie en cause ont dépensé près de dix millions de dollars pour combattre les incendies de forêt pendant la saison des incendies de 1958.

Cela s'ajoute aux autres pertes dont j'ai déjà parlé; ce montant a été dépensé en une seule saison.

J'invite instamment le gouvernement à se rendre compte qu'il tire d'énormes revenus de l'industrie forestière de la Colombie-Britannique. En fait, le gouvernement a de gros intérêts dans l'industrie forestière de ma province, en raison des impôts que lui versent les sociétés et les employés en cause. Même du simple point de vue du bon sens le gouvernement serait bien avisé, pour la protection de ses intérêts, d'augmenter considérablement la subvention prévue pour la protection forestière au Canada. Avant de terminer j'aimerais demander au ministre si des observations lui sont parvenues ces derniers mois d'organismes ou de particuliers ayant intérêt à demander l'augmentation de ces subventions.

L'hon. M. Hamilton (Qu'Appelle): A propos des observations de l'honorable député de Kootenay-Ouest, qu'on me permette de dire qu'il n'y a pas de Canadien, je pense, qui ne reconnaisse l'importance de l'industrie forestière du Canada et qui ne voudrait que les sommes affectées à l'ouverture de routes d'accès à nos ressources forestières ne soient plus considérables qu'elles ne le sont. Je pense

[M. Herridge.]

que, de façon très indirecte, l'honorable député a rendu un très bel hommage à ce programme. L'an dernier nous avons fait cette offre de partage à raison de moitié à toute province désireuse d'y participer, sans fixer aucune limite aux dépenses ainsi occasionnées au gouvernement fédéral. Nous approuverons tout programme présenté par une province, pourvu que l'argent soit affecté à la construction de routes d'accès aux forêts.

M. Benidickson: Les travaux doivent-ils être accomplis durant l'hiver?

L'hon. M. Hamilton (Qu'Appelle): C'est un programme réparti sur huit mois, du 1^{er} novembre au 30 juin.

Quant aux observations,—si je me souviens bien,—des observations d'ordre générale nous ont été communiquées par au moins deux groupements qui ont parlé de la prévention des incendies. En outre, le premier ministre de la Colombie-Britannique était de passage à Ottawa récemment et cette question est une de celles qui ont été étudiées. A mon sens, le comité doit bien comprendre que la province de la Colombie-Britannique a obtenu une très large part du nombre considérable de milles de route construits en vertu de ce programme. D'après les chiffres, je pense qu'entre le 1^{er} novembre 1958 et le 30 juin 1959, la province de la Colombie-Britannique se propose de dépenser, relativement à l'aménagement de routes d'accès aux forêts, une somme globale de \$1,220,000 dont le gouvernement fédéral paiera \$610,000.

La seule province qui ait eu, au cours des huit derniers mois, un programme de voirie plus considérable que celui de la Colombie-Britannique a été l'Ontario. Environ 3 millions de dollars ont été affectés à un programme de routes d'accès aux forêts dans cette province. Ce programme a réussi remarquablement et huit provinces y ont participé. Ces provinces ont mis en train des programmes magnifiques. Je dirais que celui de la Colombie-Britannique, qui s'élève à 1.2 million de dollars, représente une augmentation sensible sur l'année dernière. Il semble que la province a profité pleinement de l'offre que nous avons faite.

M. Benidickson: Monsieur le président, à propos de ce poste relatif aux routes d'accès aux forêts, j'aimerais demander au ministre, encore une fois, certains renseignements à propos d'un projet de voirie auquel je m'intéresse depuis quelque temps et à propos duquel je n'ai pu obtenir les renseignements nécessaires. Je veux parler d'un autre effort entrepris conjointement par l'Ontario et le gouvernement fédéral. Lorsqu'il a parlé du poste précédent, le n° 711, le ministre a dit qu'il y avait divers genres de programmes